



**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE LA FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY**

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 novembre 2023, le double quorum n'a pas été atteint.

Conformément à l'article 4.3 des statuts, les représentants des groupements affiliés à la Fédération Française de Hockey sont de nouveau convoqués en :

**Assemblée Générale Extraordinaire le mercredi 13 Décembre 2023
Par VISIO CONFERENCE**

L'accueil se fera le **mercredi 13 décembre 2023 à 19h** et sont joints à la présente convocation :

- l'ordre du jour de l'Assemblée générale
- un formulaire de pouvoir
- les projets de statuts et de Règlement intérieur modifiés (LOI SPORT 2022)
- une note de présentation établie par le Cabinet juridique CDES

POUVOIRS : Si le représentant légal de votre club (le président) ne peut assister à cette Assemblée, il peut remettre un pouvoir à un autre membre du club ou au représentant d'un autre club. Les pouvoirs seront reçus à la FFH : flora.hulmel@ffhockey.org jusqu'au lundi 11 décembre à 14h.

VOTE A DISTANCE: Les accès et les identifiants de connexion à la visio-conférence vous seront envoyés avec vos identifiants de vote, 2 jours avant la date de l'AGE.

En cas de délégation de pouvoir, les identifiants de vote vous seront communiqués ainsi qu'à votre représentant.

Nous attirons par ailleurs votre attention sur la nécessité de réunir le plus grand nombre de membres en exercice (présents ou représentés) et nous comptons sur votre participation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Jean Michel Dutrieux
Secrétaire Général de la FFH